Conservation des ressources marines et halieutiques: thon tropical, conclusion de la Convention sur le renforcement de la Commission interaméricaine établie par la Convention de 1949 entre les États-Unis et le Costa Rica dite Convention d'Antigua

2005/0137(AVC) - 27/04/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen, en soutenant la recommandation de Duarte **FREITAS** (PPE, PT) par 534 voix pour, 25 contre et 7 abstentions, a donné un avis conforme sur la conclusion de la convention d'Antigua relative au renforcement de la Commission interaméricaine du thon tropical (CITT).